

24-04-2018

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 24 AVRIL 2018 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseil :

M ^{me} Maryse Gouger, district n° 1;	M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Gyslain Loyer, district n° 2;	M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Denis Renaud, district n° 3;	M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, M^{me} Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier adjoint, M. Jeannoé Lamontagne, est aussi présent.

129-2018

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit modifié par le retrait du point n° 5 et l'ajout du point n° 12 et qu'il soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Préparation des états financiers 2018 – Mandat à la firme Boisvert & Chartrand;
4. Dépôt du rapport annuel du trésorier sur les dépenses électorales 2017;
- ~~5. Relevés aériens topographiques et photographiques;~~
6. Tournoi de golf des gens d'affaires – Jeudi 24 mai 2018;
7. Adoption du Règlement 359-2018 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre au parc de planches à roulettes;
8. Achat de garde-corps pour le parc de planches à roulettes;
9. Achat du mobilier pour la halte Desjardins;
10. Abri de la halte Desjardins et dalles de béton – Mandat à un entrepreneur;
11. Estimation des coûts de réalisation de 20 terrains de pétanque et ses accommodements – Mandat à un architecte;
- 12. « SkateJam » au parc de planches à roulettes – Mercredi 2 mai 2018;**
13. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Point n° 2

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

130-2018

États financiers 2018

Boisvert & Chartrand

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de mandater la firme Boisvert et Chartrand s.e.n.c.r.l., comptables agréés, à effectuer la préparation des états financiers de l'année 2018 et répondre aux demandes d'audits des différents ministères.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

Point n° 4**Dépenses électorales 2017**

L'article 513 du chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités stipule que « Le trésorier doit, le cas échéant, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, déposer devant le conseil de la municipalité un rapport de ses activités prévues au présent chapitre pour l'exercice financier précédent. Il transmet ce rapport au directeur général des élections. »

Le rapport des dépenses électorales 2017 est ainsi déposé :

CANDIDAT ET DATE DE L'ÉLECTION : 5 novembre 2017				RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES					
Nom de chaque candidat (Candidat indépendant autorisé ou parti)	Mairie / District	Agent officiel/ Représentant et agent officiels	% de votes obtenus	Date de production	Limite de dépenses électorales	Dépenses effectuées	Dépenses autorisées	Montant remboursé	Date de remboursement
Audrey Boisjoly, CIA	Mairie	Audrey Boisjoly	53,90	05-02-2018	5 375,70 \$	1 142,27 \$	1 142,27 \$	799,59 \$*	Aucun remboursement en 2017. Remboursement en 2018 à venir.
Gaéтан Desrosiers, CIA	Mairie	Gaéтан Desrosiers	16,80	17-01-2018	5 375,70 \$	977,31 \$	977,31 \$	684,12 \$*	Aucun remboursement en 2017. Remboursement en 2018 à venir.
Benoit Fontaine, CIA	Mairie	Benoit Fontaine	5,29	23-01-2018	5 375,70 \$	356,93 \$	0,00 \$	0,00 \$	s/o
Michel L'Ecuyer, CIA	Mairie	Michel L'Ecuyer	24,01	24-01-2018	5 375,70 \$	946,14 \$	946,14 \$	662,30 \$	Aucun remboursement en 2017. Remboursement en 2018 à venir.
Maryse Gouger, CIA	District 1	Maryse Gouger	71,43	05-02-2018	2 183,10 \$	335,09 \$	208,09 \$	145,66 \$*	Aucun remboursement en 2017. Remboursement en 2018 à venir.
Colette Laferrière, CIA	District 1	Colette Laferrière	28,57	17-01-2018	2 183,10 \$	68,99 \$	68,99 \$	48,29 \$	04-04-2018
Denis Renaud, CIA	District 3	Denis Renaud	51,22	18-12-2018	2 161,80 \$	1 673,24 \$	1 673,24 \$	1 171,27 \$	Aucun remboursement en 2017. Remboursement en 2018 à venir.

131-2018**Tournoi de golf des gens
d'affaires – 24 mai 2018**

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois invite ses membres à participer au tournoi de golf des gens d'affaires qui aura lieu le jeudi 24 mai 2018 au Club de golf St-Jean-de-Matha;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser une dépense de 600,00 \$ taxes incluses pour la formation d'un quatuor à l'occasion de la 15^e édition du tournoi de golf des gens d'affaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

132-2018**Adoption du Règlement
359-2018 – Sécurité, paix et
ordre au parc de planches
à roulettes**

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du Règlement n° 359-2018 ayant pour objet la sécurité, la paix et l'ordre au parc de planches à roulettes;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

SUITE DE LA RÉOLUTION 132-2018

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que le projet de règlement n° 359-2018 soit adopté.

➤ *Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 359-2018.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

133-2018

Achat de garde-corps –

Parc de planches à roulettes

CONSIDÉRANT QU' il est important d'assurer la protection du mobilier urbain installé en périphérie;

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d'autoriser l'achat de trois (3) garde-corps de couleur noir lustré pour le parc de planches à roulettes au montant de 1 395,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

134-2018

Achat du mobilier –

Halte Desjardins

CONSIDÉRANT la convention de partenariat avec la caisse Desjardins du Sud de la Matawinie;

CONSIDÉRANT QU' avec l'acquisition du mobilier pour la halte, l'expérience des utilisateurs sera grandement améliorée;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser l'achat du mobilier suivant :

- Support à vélo;
- Poubelle;
- Table à pique-nique;
- Bancs;
- Fontaine;
- Station de réparation de vélo;
- Bacs à fleurs carré;
- Panneau corporatif.

Pour un total approximatif de 10 700,00 \$ incluant le transport et les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

135-2018

Abri et dalles de béton à la halte Desjardins – Mandat à un entrepreneur

CONSIDÉRANT la convention de partenariat avec la caisse Desjardins du Sud de la Matawinie;

CONSIDÉRANT QU' il est important d'ériger un abri pour les utilisateurs de la halte;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'accepter la soumission de l'entrepreneur Dom Gravel construction inc. pour un montant de 6 035,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

136-2018

Coûts de réalisation de 20 terrains de pétanque – Mandat à un architecte

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet Municipalité amie des aînés (MADA) a été approuvée à la séance du 9 avril dernier;

CONSIDÉRANT la planification d'aménagement des terrains de pétanque et ses commodités;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'approuver l'étude de faisabilité de Lachance associée architectes, pour un montant de 4 750,00 \$ avant taxes, selon les étapes suivantes :

Programmation et analyse	Inclus
Étude concept en implantation (esquisse 2 options max et 1	2 250,00 \$
Vérification exigences municipales et Code du Bâtiment	500,00 \$
Coordination avec les ingénieurs	500,00 \$
Évaluation budgétaire (1 option et 1 révision)	1 500,00 \$
Frais d'impression	Inclus
Total	4 750,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

137-2018

SkateJam au parc de
planches à roulettes –
Mercredi 2 mai

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation pour tenir l'évènement Atlas Skate Jam au parc de planches à roulettes et patins à roues alignées;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement familial gratuit sert à promouvoir la pratique du skateboard dans la région de Lanaudière;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'autoriser la tenue de l'évènement Atlas SkateJam sur les installations municipales le mercredi 2 mai prochain, de 17 h à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

138-2018

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 07.

Audrey Boisjoly
Mairesse

Jeannoé Lamontagne
Sec.-trés adjoint et dir. gén adjoint

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».